

15 novembre 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, à Canal France international, Radio France internationale et TV5 le 15 novembre 1997, sur la Francophonie, les compétences de secrétaire général, l'ouverture du Vietnam à la langue française et la politique de coopération franco-africaine.

QUESTION - Monsieur le Président de la République, merci de nous accorder cet entretien, vous allez répondre aux questions de ce que l'on peut appeler l'audiovisuel extérieur français et à mes côtés, Caroline Olive de Canal France International, Henri Périllou, directeur de la rédaction de Radio France Internationale, et donc Philippe Dessaint de TV5, la télévision francophone internationale.

Nous vous retrouvons à cette deuxième journée du Sommet de la Francophonie, et Hanoi marque probablement une évolution. On a senti et évoqué, au cours des différentes interventions, une Francophonie plus politique. La dimension culturelle semblait plus oecuménique, plus facile, plus consensuelle, mais est-ce qu'une dimension politique et diplomatique ne risque pas, au fond, de rendre plus difficile la gestion de cette famille à 50 membres ?

LE PRESIDENT - Vous dites politique. Oui, la Francophonie veut devenir un espace politique. Elle est un espace culturel, mais elle entend être aussi un espace économique, de coopération économique. Moi, je pense qu'une cinquantaine de pays aujourd'hui dans le monde se reconnaissent dans un certain nombre de valeurs qui s'expriment notamment en français, et entendent affirmer ainsi une certaine identité, c'est ce que nous avons voulu faire. Vous noterez qu'elle est de plus en plus large, avec un nombre croissant de pays, notamment en Europe, en Asie. Vous noterez que maintenant elle est organisée avec un Secrétaire Général et donc elle sera plus efficace.

QUESTION - Précisément, Monsieur le Président, les travaux préparatoires au Sommet de Hanoi ont exprimé une attente inhabituelle, une demande politique renouvelée, notamment de la part de nos partenaires africains. Vous avez dit avoir entendu les demandes des ministres africains qui ont préparé Hanoi. Alors, comment y répondez-vous, sur la question essentielle de la durée pour agir pour le Secrétaire Général, le mandat du Secrétaire Général aura-t-il bien une durée de 4 ans ?

LE PRESIDENT - Attendez, cela est la Charte. Il n'y a donc pas de discussion sur ce sujet. Le mandat est de 4 ans. Il n'y a eu aucune discussion sur ce sujet. Certains, notamment parmi nos amis africains, se sont interrogés sur la nécessité pour le Secrétaire Général de présenter au bout de 2 ans, c'est-à-dire lors du prochain Sommet, qui, vous le savez, aura lieu au Canada à Moncton (Nouveau Brunswick), de présenter un compte rendu et de soumettre donc au jugement de ses pairs. Mais, la durée du mandat est fixée par la Charte.

QUESTION - Après la durée, les moyens pour agir. Est-ce que le Secrétaire Général aura ces moyens pour agir, c'est-à-dire un exécutif fort, un conseil permanent de la Francophonie ?

LE PRESIDENT - Oui. Cette question a été réglée ce matin à l'unanimité par l'ensemble des

chefs d'Etat et de gouvernement. Le Secrétaire Général sera le président du conseil permanent de la Francophonie, c'est-à-dire de l'organisme où siègent les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement concernés, et, à ce titre, il aura les pouvoirs nécessaires gérer l'ensemble de la Francophonie.

QUESTION - Quel type de rapports aura-t-il avec le conseil des ministres, à savoir l'ensemble des 49 membres qui ont jusqu'ici animé cette Francophonie entre deux sommets ?

LE PRESIDENT - Il faut comprendre que l'organisme dépositaire de la légitimité, c'est celui qui est constitué par les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement. Ce qui est normal, puisque les chefs d'Etat désignent des personnalités particulièrement compétentes dans le domaine de la Francophonie. Alors, le rôle des ministres est également essentiel puisqu'ils se réunissent régulièrement en comités ministériels et qu'ils ont à suivre l'ensemble de ce qui est fait, et la gestion, notamment, du Secrétaire Général.

QUESTION - Le Secrétaire Général, Monsieur le Président, on évoque donc le nom de l'ancien Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Boutros Boutros-Ghali. Est-ce que vous pensez que cette personnalité sera de nature, notamment par rapport à l'Afrique, à représenter l'ensemble de la communauté francophone ?

LE PRESIDENT - Le Secrétaire Général, Boutros Boutros-Ghali, s'il est élu, se mettra entièrement au service de la Francophonie. Il a une expérience, une autorité morale, il est respecté dans le monde, et, par conséquent, il sera le représentant de tous. Cela ne fait aucun doute.

QUESTION - Pourquoi ces réserves des pays africains sub-sahariens à l'égard de l'Egyptien Boutros-Ghali ? D'où viennent-elles ?

LE PRESIDENT - Vous savez, ce n'était pas des réserves à l'égard de l'homme. Je crois que les pays africains du Sud du Sahara francophones auraient souhaité -c'est tout à fait légitime et compréhensible- que le premier Secrétaire Général soit lui-même un Africain de cette région, alors que l'Egypte, tout en étant africaine naturellement, est plus éloignée, et d'une tradition culturelle un peu différente. Mais, il se trouve qu'il n'y a pas eu de consensus sur une personnalité, et donc, tout naturellement, le consensus s'est fait sur le nom de Monsieur Boutros Boutros-Ghali. Je ne veux pas préjuger de ce qu'il se passera, mais cela m'étonnerait qu'il ne soit pas élu à l'unanimité.

QUESTION - Ce sera l'unanimité par approbation ou par vote à main levée ?

LE PRESIDENT - C'est la même chose. Cela dépend de la présidente, Madame BINH, qui préside actuellement la conférence. Ce sera certainement à main levée.

QUESTION - Avant de passer au Vietnam, une question si vous le permettez. C'est la question de savoir s'il y aura des rancoeurs maintenues, après cette "bronca" des ministres...

LE PRESIDENT - Cher Monsieur, je ne sais pas si vous avez très bien suivi les affaires. Je sais bien que les journalistes -c'est peut-être dommage- ne sont pas admis dans la salle des conférences. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire en parlant de rancoeur maintenue, parce que je n'ai pas entendu de rancoeur exprimée. Le pouvoir de décider appartient aux chefs d'Etat et de gouvernement. Alors qu'il y ait ici ou là dans une délégation quelqu'un qui, pour des raisons généralement personnelles, exprime un point de vue différent, c'est tout à fait légitime et c'est la richesse de la diversité culturelle de la Francophonie de permettre à chacun de s'exprimer. Mais, quand on en arrive à la décision, ce qui compte, c'est la décision des chefs d'Etat. Ils étaient unanimes. Donc, il n'y aura pas de rancoeur maintenue, parce qu'il n'y a pas eu de rancoeur exprimée. Tout le monde était très décontracté.

QUESTION - Parlons maintenant, si vous le voulez bien, du Vietnam et sur le choix de ce pays. On a pu s'étonner, Caroline, qui vit donc ici, du fait que finalement ce sommet se déroule dans un pays qui parle aussi peu le français.

Oui, c'est donc la première fois qu'un sommet se passe dans un pays très peu francophone. Faut-il y voir, d'après vous, une nouvelle tendance, et la Communauté francophone a-t-elle l'intention de renouveler cette expérience ?

LE PRESIDENT - D'abord le Vietnam a toujours revendiqué sa Francophonie, même si, je vous l'accorde bien volontiers, le français y est peu répandu. Elle l'a toujours revendiquée parce que cela fait partie probablement de son identité culturelle dans le monde qui l'environne. Le Vietnam

cela fait partie probablement de son identité culturelle dans le monde qui l'environne. Le Vietnam était membre fondateur de la Francophonie, ce n'est pas quelque chose de nouveau. Le Vietnam a revendiqué avec beaucoup de force la tenue de ce Sommet. Vous savez qu'il devait se tenir en principe en Roumanie, à Bucarest. Et le Vietnam a fait des démarches extrêmement appuyées pour obtenir que la Roumanie lui laisse la place. C'est dire qu'il y a, ici, une vraie volonté. Je viens, ce matin, d'inaugurer un collège bilingue. Savez-vous que nous sommes en train, à la demande du Vietnam, de faire un programme de huit cents classes bilingues et qui est destiné à se développer. Ce n'est qu'un début. Autrement dit, le Vietnam est cohérent avec son choix, à la fois politique économique et culturel et il entend que le français se redéveloppe chez lui. Et en cela, il est un pays francophone.

QUESTION - On peut comprendre que la Francophonie ait une signification forte pour le Vietnam, mais pour la Francophonie, quelle est la signification d'avoir déplacé aussi loin un Sommet dans un pays très peu francophone ?

LE PRESIDENT - L'Asie est un monde en plein mouvement, c'est une grande zone de développement économique, c'est une puissance politique qui s'affirme dans le monde de demain, qui sera un monde multipolaire, et personne ne peut le contester, comme l'Union Européenne, comme l'Amérique du Nord, comme le Mercosur en Amérique du Sud, comme l'ASEAN ou la Chine. L'ASEAN, à laquelle le Vietnam appartient, sera demain un pôle de puissance politique, économique, culturelle et, à ce titre, la Francophonie ne peut pas l'ignorer, surtout lorsqu'elle a quelqu'un qui milite depuis longtemps et avec détermination en faveur de la Francophonie.

QUESTION - Parmi les réserves qui étaient exprimées sur la tenue de ce Sommet, ici, il y avait, vous le savez bien, la question des Droits de l'Homme. C'est évoqué par un nombre d'organisations non-gouvernementales, comment avez-vous pris les réserves qui étaient émises à cette occasion ?

LE PRESIDENT - Je crois que l'on peut dire aujourd'hui que, alors qu'il fut un temps où chacun avait sa culture, sa tradition, aujourd'hui les Droits de l'Homme, les droits aux libertés, aux dignités de l'Homme sont reconnus par la plupart comme des valeurs universelles et, à ce titre, devant être assurées partout. C'est d'ailleurs l'un des sujets que j'ai évoqués longuement avec les dirigeants vietnamiens et je dirai, dans le meilleur esprit comme je l'avais fait avec les dirigeants chinois et le Président Jiang Zemin, comme en son temps, je l'avais fait, lorsque j'étais pour la première fois Premier Ministre en 1974-75, avec les dirigeants de l'Union Soviétique, d'une part pour convaincre et d'autre part pour régler des cas particuliers ou particulièrement douloureux. Alors je dirais simplement que j'ai maintenant une longue expérience de la défense des Droits de l'Homme dans les pays où nous estimons nous qu'ils ne sont pas respectés. Et j'ai observé que ce ne sont certainement pas les gesticulations qui servent cette cause, je dirais au contraire : elles la desservent. C'est la capacité à faire comprendre qu'il y a des droits universels, des valeurs universelles qui s'imposent à l'ensemble des pays quelles que soient leurs traditions, leurs cultures et que ces droits, ces valeurs doivent être respectés. Mais ce n'est certainement pas, je dirais, en faisant des manifestations d'ordre médiatique, que l'on fait progresser les choses, au contraire. J'ai une longue expérience, vous le savez, dans ce domaine, le nombre de cas que j'ai pu régler en matière de mise en cause des Droits de l'Homme est tout à fait considérable.

QUESTION - Jusqu'où la liberté du commerce au Vietnam et dans la région n'est-elle pas entravée précisément par des restrictions sur la question de la liberté, y-a-t-il là une articulation à trouver ?

LE PRESIDENT - Il y a deux choses. La première c'est que la liberté économique, forcément, amène derrière elle la liberté politique. Je veux dire c'est inévitable quand on est libre de gérer les affaires, on est libre de prendre tous les contacts, on s'ouvre à l'extérieur et, par conséquent, on intègre les idées des autres, que l'on n'intègre pas dans un système fermé. Donc c'est vrai que cette liberté améliorera les choses. Et puis c'est vrai également, vous dites les entraves à la liberté économique, vous savez le Vietnam s'est engagé dans une réforme très profonde. Nous qui avons toujours le don de donner une leçon à tout le monde, et souvent avec arrogance, c'est une chose que je déplore chez nos compatriotes ou chez certains d'entre eux. Nous n'avons pas

conscience de la difficulté qu'il y a pour certains pays à faire les réformes. D'ailleurs il suffit de voir la difficulté qu'il y a chez nous à faire des réformes pour comprendre que les autres aussi ont des problèmes et des difficultés. L'essentiel c'est qu'ils aient la volonté de le faire et ce que je peux vous dire, c'est qu'ici, tous les contacts que j'ai pris me l'ont démontré, il y a la volonté de les faire. Mais vous savez c'est plus facile d'encourager les autres à faire des réformes que de les faire soi-même.

QUESTION - Monsieur le Président, à présent, parlons, si vous le voulez bien, de l'Afrique, est-ce qu'à l'occasion de ce Sommet des rencontres que vous avez eu l'occasion de faire et que vous développez encore aujourd'hui, on peut parler de nouvelles relations entre la France et ses partenaires africains ?

LE PRESIDENT - Vous savez "nouvelles relations" je ne sais pas ce que cela veut dire. Les relations évoluent avec le monde, avec les contraintes économiques, sociales, politiques. J'ai eu l'occasion, lorsque j'ai été élu, de faire une tournée africaine au cours de laquelle, dans deux ou trois discours dans des capitales africaines, j'ai indiqué quelle serait dorénavant la politique de la France, et notamment l'adaptation nécessaire de cette politique dans tous les domaines économique, politique, culturel, militaire de coopération, et ceci je tiens naturellement à le faire en relation étroite avec les responsables de ces pays. C'est ce qui se passe. Vous avez pu observer que cette politique se poursuit normalement.

QUESTION - Y a-t-il une expression politique renouvelée de la part des nouvelles élites politiques, qui serait adéquate à une expression renouvelée du rapport franco-africain ?

LE PRESIDENT - Les rapports ne sont jamais unilatéraux. Ils sont, par définition, concertés, bilatéraux et c'est par le dialogue avec les responsables africains, souvent d'ailleurs avec des responsables qui appartiennent aux oppositions nationales, car là aussi, les choses ont beaucoup évolué, que se dégagent les lignes d'une adaptation de notre politique. Ce qui est sûr, en tous les cas, c'est qu'il y a une chose qui ne change pas, et c'est probablement la chose la plus importante que je voudrais souligner et vous dire : c'est que la France est, et reste le défenseur déterminé, acharné sans concession de l'aide au développement. Vous savez que la plupart des grands pays ont tendance aujourd'hui à se désengager du développement. Ce qui est une erreur capitale, à la fois politique et morale.

La France, elle l'a prouvé à la réunion du G7 de Lyon, elle l'a prouvé au Conseil Européen de Cannes lorsque j'ai été élu, elle l'a prouvé depuis au G7 de Denver et en tout autre circonstance, est le pays dans le monde qui milite pour le maintien de l'aide au développement et notamment de l'aide au développement en Afrique. Et cela je peux vous le dire, ça ne change pas et ça ne changera pas, et c'est l'essentiel.

QUESTION - Nous avons constaté l'absence de Laurent-Désiré KABILA, et c'est une grande partie de la Francophonie régionale qui ne se trouve pas à s'exprimer ici, est-ce une occasion manquée pour établir des contacts ?

LE PRESIDENT - Je n'en sais rien. La République démocratique du Congo était invitée, elle n'a pas cru devoir venir ou se faire représenter. Je crois que c'est davantage dû, probablement encore, à un manque d'organisation qu'à une volonté clairement déterminée. J'en suis même sûr.

QUESTION - Monsieur le Président, par rapport à cette famille francophone, il y a un pays qui ne fait pas partie donc de ces pays ayant officiellement le français en partage, c'est l'Algérie. Je sais qu'il vous est très difficile d'intervenir sur ce dossier, vous espérez qu'un jour l'Algérie puisse rejoindre cette famille ?

LE PRESIDENT - Je souhaite d'abord et avant tout que l'Algérie retrouve le calme, le développement auxquels elle a droit et la France sera toujours à ses côtés dans ce domaine, sans aucune espèce d'ingérence naturellement, et en étant amicalement liée aux efforts qu'elle pourra faire et qu'elle fait.

QUESTION - Comment voyez-vous la place du Vietnam dans ce dialogue sud-sud, alors qu'aucun pays de l'Afrique subsaharienne n'a de relation diplomatique à Hanoi ?

LE PRESIDENT - Là vous me posez une question un peu piège parce que je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas de relation diplomatique. J'ai vu plusieurs ambassadeurs d'Afrique noire, qui m'ont dit

: nous sommes ambassadeurs à Hanoi.

QUESTION - La question que voulait poser ma consœur est de savoir si cette coopération francophone passe nécessairement par les capitales occidentales et donc privilégie également un dialogue sud-sud ?

LE PRESIDENT - Il y a très longtemps que nous militons, et moi-même je l'ai souvent dit depuis vingt ans, pour le développement d'un dialogue sud-sud. Je ne prendrais qu'un seul des opérateurs de la Francophonie : l'Association des Maires Francophones parce que je la connais bien. L'un de ses objectifs, c'est de développer les relations sud-sud.

QUESTION - Monsieur le Président, à quoi sert un Sommet de la Francophonie, et est-ce que, d'une certaine façon, ce n'est pas un peu trop coupé des populations à chaque fois ?

LE PRESIDENT - Je ne pense pas qu'on puisse tenir un Sommet dans la rue n'est-ce pas ? On pourrait évidemment faire un grand happening qui nous permettrait de dire qu'on est plus proche de la population. Le problème, c'est de savoir ce que l'on décide, quelles sont les valeurs que nous prenons en commun et comment, ensuite, les représentants des populations, c'est-à-dire leur gouvernement, leur chef d'Etat, mettent en oeuvre des politiques qui sont conformes à un certain idéal qui a été exprimé au Sommet.

QUESTION - L'après-sommet ce sera quoi, l'après-Sommet de la Francophonie ?

LE PRESIDENT - L'après-Sommet ce sera la mise en place de nos structures, le soutien à l'action du Secrétaire Général et la participation, chaque fois que nécessaire, à la demande des Etats et sans faire naturellement aucune ingérence à l'intérieur des Etats de la Francophonie, de tout ce qui peut renforcer l'état de Droit, la lutte contre les tensions, les difficultés, voire les conflits, l'organisation des élections, c'est cela un peu l'aspect politique de la Francophonie, c'est la solidarité entre des Etats qui acceptent spontanément de se soumettre à une règle générale qui ne s'impose pas mais qui s'accepte ce qui est le meilleur moyen d'ailleurs de réussir.